RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

greta-cfa AQUITAINE FORMEZ-VOUS À DEMAIN

FORMATION

AGRICULTURE

BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL CULTURES MARINES

AGRICULTURE | BATIMENT TRAVAUX PUBLICS, PERFORMANCE ENERGETIQUE | INDUSTRIE | SANTE / SOCIAL | TERTIAIRE | HOTELLERIE RESTAURATION TOURISME | FORMATIONS GENERALES, SOCLE / CLEA | ACCOMPAGNEMENT ET DEVELOPPEMENT PERSONNEL | PREVENTION / SECURITE | TRANSPORT / LOGISTIQUE | NUMERIQUE / AUDIOVISUEL

LIEU DE LA FORMATION

LYCÉE DE LA MER
PORT DE LA BARBOTIÈRE
33 470 GUJAN-MESTRAS

PUBLIC CONCERNÉ

Condition d'âge : entre 15 et 30 ans.

PRÉ-REQUIS

Avoir validé une seconde baccalauréat professionnel cultures marines
OU être titulaire d'un CAP maritime et conchylicole

DÉBUT DE LA FORMATION

02/09/2024

MODALITÉS DE FINANCEMENT

Contrat d'apprentissage

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Gérer des entreprises ou des unités de productions d'espèces vivant en eau de mer et mettre en marché des produits des cultures marines.

CONTENU DE LA FORMATION

Conforme à l'arrêté du 22 août 2004 portant création de la spécialité « cultures marines » du baccalauréat professionnel.
Enseignements généraux :
Français, histoire-géographie, mathématiques, sciences physiques et chimiques, langue vivante étrangère, arts appliqués et EPS
Enseignements de spécialité :
Techniques de production, économie et commercialisation, gestion, prévention santé environnement
Permis professionnels conchylicoles
ACES

CONDITIONS DE FORMATION

Formation en alternance sur deux ans (apprentissage en classe de première et/ou de terminale).
Sur une année, il y a en moyenne 20 semaines de formation au lycée de la mer.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

L'évaluation du baccalauréat professionnel spécialité Cultures Marines se fait en **contrôles en cours de formation** : épreuves écrites, orales, épreuves professionnelles.

CONDITIONS D'ADMISSION

– Avoir validé une seconde baccalauréat professionnel cultures marines ou un CAP maritime et conchylicole
– Avoir signé un contrat d'apprentissage
– L'apprenti doit passer une visite médicale d'aptitude à la navigation délivrée par le médecin des gens de mer

PROFIL DES INTERVENANTS

Les intervenants du baccalauréat professionnel cultures marines sont des enseignants de l'Éducation Nationale.

VOS CONSEILLERS DES AGENCES DE GIRONDE

Jacqueline PRIGENT
Assistante de formation
jacqueline.prigent@greta-cfa-aquitaine.fr
06 19 21 87 82